

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII de la réunion tenue le 21 décembre 2021 à 19h sur Teams

Parents :

Emmanuelle Plante, Geneviève Goyer-Leroux
François Robinette, Marjolaine Vivier
Marie-Denise Prud'homme

Professionnelle : Kathia Théodore

Absent :

Personnel de soutien : Annie Pinard

Service de garde : Nicolas Forget

Enseignantes : Claudine Rivest, Sylvie Plouffe

Direction : Sylvie Dufour

Secrétaire : Isabelle Rivest

Public : Eve-Marie Hamel, substitut

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences et du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021
6. Suivi au procès-verbal
7. Plan de formation
 - 7.1. Suivi des formations des membres du CÉ
8. Pour adoption
9. Pour approbation
 - 9.1. Suivi budgétaire
 - 9.2. Présentation du document ministériel
 - 9.3. La grille du temps alloué par matière
10. Pour consultation
 - 10.1. Plan triennal de répartition de destination des immeubles
 - 10.2. Plan de répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire
11. Pour information
 - 11.1. Information de la part des enseignants
 - 11.2. Information du service de garde
 - 11.3. Information de la représentante au comité de parents
 - 11.4. Information de la direction
 - 11.4.1. Harmonisation de l'horaire préscolaire et primaire
 - 11.4.2. Critères d'admission et d'inscriptions 2022-2023
12. Divers
13. Date et heure de la prochaine assemblée : 25 janvier 2022 à 19h TEAMS
14. Levée de l'assemblée

** Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*

1. Ouverture de l'assemblée

L'Assemblée ouvre à 19h04

2. Vérification des présences et du quorum

La secrétaire confirme le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Marjolaine Vivier d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du mardi 21 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité

No CE-21-22-18

4. Parole au public

Aucun sujet

5. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021

2 coquilles à corriger point 11.1 au 1^{er} paragraphe

Il est proposé par M. Nicolas Forget et appuyé par Mme Geneviève Goyer-Leroux d'adopter le procès-verbal du 16 novembre 2021.

Adopté à l'unanimité

No CE-21-22-19

6. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

7. Plan de formation

7.1 Suivi des formations des membres du conseil d'établissement

Mme Isabelle va valider s'il y a de nouvelles formations suivies par les membres et elle va mettre le tableau à jour.

La formation de la fiche 21 a été mise à jour.

8. Pour adoption

9 Pour approbation

9.1 Suivi budgétaire

Mme Dufour prend la parole. Elle explique aux membres qu'une petite école a un plus petit budget comparativement à une grosse école.

Mme Hamel prend la parole et elle mentionne qu'elle est disponible s'il y a quelque chose que les parents peuvent faire pour obtenir un meilleur équilibre. M. Robinette propose de faire un portrait de la situation de l'école (l'état désuet) et de faire une résolution en lien avec la disparité au prochain conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Marjolaine Vivier d'approuver le suivi budgétaire.

Approuvé à l'unanimité

No CE-21-22-20

9.2 Présentation du document ministériel

Présentation du document ministériel « Le saviez-vous ». Ce document a été envoyé par l'avocate. Il est remis à titre informatif.

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et secondé par Mme Marjolaine Vivier d'approuver le document ministériel.

Approuvé à l'unanimité

No CE-21-22-21

9.3 La grille du temps alloué par matière

Présentation du temps alloué incluant la bonification de l'anglais. Un total de 6 périodes d'anglais seront ajoutées. La tâche en anglais sera augmentée de 24 % et le coût qui sera assumé par l'école est d'environ de 22 000 \$.

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Marjolaine Vivier d'approuver le temps alloué par matière incluant la bonification de l'anglais.

Approuvé à la majorité

No CE-21-22-22

10. Pour consultation

10.1 Plan triennal de répartition de destination des immeubles

Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles. Sur le plan, la capacité d'accueil est de 13 locaux.

10.2 Plan de répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire

Présentation de la répartition des élèves du primaire 2022-2023. Pour l'année prochaine, le CSSDA transférera 13 élèves de notre clientèle niveau 1^{re} année à l'école Longpré. Il y aura une seule classe de 1^{re} année à l'école Jean-XXIII.

Mme Dufour explique qu'il y a un enjeu de rester à 13 classes, entre autres que ça amène une classe-cycle. Les 13 élèves qui seront transférés ne reviendront pas dans notre clientèle. Pour que les 13 élèves demeurent à l'école, nous devons perdre soit le local de musique-service de garde ou la bibliothèque.

Mme Prud'homme demande si les parents peuvent intervenir pour éviter ce changement.

Le conseil d'établissement décide de reporter la rédaction du plan de répartition au prochain conseil d'établissement, soit le 25 janvier. Le 24 janvier prochain aura lieu le comité de parents. La décision sera finalisée le 28 février prochain.

11. Pour information

11.1 Information de la part des enseignants

L'enseignement à distance s'est bien déroulé pour les élèves du préscolaire. Les enseignantes ont beaucoup de commentaires positifs des parents.

11.2 Information du service de garde

M. Nicolas prend la parole. Les enfants ont eu une belle session de parascolaire. Pour l'instant, il n'y en aura pas en janvier.

11.3 Information de la représentante au comité de parents

Le point le plus important a été la présentation du service de l'organisation scolaire (l'harmonisation du transport scolaire du préscolaire avec le primaire).

Les procès-verbaux des comités de parents sont disponibles sur le site du centre de services scolaire des Affluents.

11.4 Information de la direction

11.4.1 Harmonisation de l'horaire préscolaire et primaire

Reporté en janvier

11.4.2 Critères d'admission et d'inscriptions 2022-2023

Reporté en janvier

12 Divers

Mme Dufour fait un suivi pour la classe-cycle et l'enseignement en anglais. Elle rappelle aux parents que c'est très difficile de trouver des remplaçants. Nous avons trouvé un suppléant en anglais qui est disponible jusqu'au retour de Mme Jessica et une suppléante dans la classe-cycle. Celle-ci est encore aux études alors sa présence dans la classe sera de 3 $\frac{1}{2}$ jours.

13. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu 25 janvier prochain sur TEAMS.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Marie-Denise Prud'homme et appuyé par Mme Geneviève Goyer-Leroux de lever l'assemblée à 21h24 .

Adopté à l'unanimité

No CE-21-22-23

François Robinette
Président

Sylvie Dufour
Directrice